

titres. Aux *Procès-verbaux* de demain figurera la liste complète de ces documents, qui sont à la disposition de tous les sénateurs qui voudraient les examiner.

**L'honorable M. Croll:** Quels rapports?

**L'honorable M. Lambert:** De quoi s'agit-il?

**L'honorable M. Roebuck:** Qui les a préparés?

**L'honorable M. Aseltine:** Les sénateurs veulent-ils que je leur en donne lecture? Il y en a, en tout, 27 ou 28. Le premier est la *Gazette du Canada*, qui renferme les ordres et règlements statutaires; le deuxième, le rapport de la Commission d'enquête sur l'écart des prix des denrées alimentaires; le troisième, le Quinzième rapport annuel sur l'application de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers; le quatrième...

**Des voix:** Suffit.

## LE DIVORCE

### ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

**L'honorable George S. White** présente le 1<sup>er</sup> rapport du comité de sélection.

*L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:*

Le comité de sélection chargé de constituer les divers comités permanents de la présente session a l'honneur de présenter son premier rapport ainsi qu'il suit:

Le Comité désire soumettre ci-après la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour faire partie du comité permanent des divorces:

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Barbour, Bradley, Burchill, Cameron, Croll, Emerson, Euler, Farquhar, Farris, Fergusson, Gershaw, Golding, Haig, Hnatyshyn, Hodges, Horner, Howard, Isnor, Kinley, \*Macdonald, Roebuck, Smith (Queens-Shelburne), Taylor (Westmorland) et Thorvaldson. (24) \*Membre d'office.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

**L'honorable M. White:** Avec l'assentiment du Sénat, j'en propose l'adoption dès maintenant.

**L'honorable Arthur W. Roebuck:** Honorables sénateurs, en ma qualité de président du comité au cours de la dernière session et à titre de membre du comité de la présente session, puis-je communiquer au Sénat quelques renseignements qui lui seront peut-être utiles au point où nous en sommes?

Les pétitions de divorce reçues jusqu'au 19 janvier 1960 se montent à 375. Nous en avons eu rarement un plus grand nombre à cette période de la session.

**L'honorable M. Farris:** Combien de pétitions y avait-il l'an dernier?

**L'honorable M. Roebuck:** Je vous fournirai le chiffre dans un instant. Le nombre de pétitions prêtes à être entendues se monte à 200 nous allons y donner suite immédiatement. Les pétitions de divorces contestées se montent à 25; si ma mémoire est fidèle il y en avait 20 l'an dernier.

Il est peut-être intéressant de remarquer que le jour d'ouverture de la session, l'an dernier, 233 pétitions avaient été reçues tandis qu'à l'ouverture de la présente session il y en avait 366. Cela représente une augmentation de 57 p. 10 environ. Au cours de la dernière session 449 pétitions de divorce ont été déposées et si nous devons nous fonder sur l'augmentation de 57 p. 100 dont je viens de parler, nous pouvons estimer qu'au cours de la présente session le comité devra examiner environ 705 demandes. Peut-être y en aura-t-il moins, mais il me semble que le comité aura cette session-ci le rôle le plus chargé dans ses annales.

Le délai pour le dépôt des pétitions de divorce expire le mercredi 24 février 1960.

On prévoit que le comité des divorces se réunira lundi prochain et qu'il continuera à se réunir du lundi au vendredi compris au cours des trois prochaines semaines. Après cela, il se réunira les lundis, mardis et vendredis. Les causes contestées seront étudiées les mardis et si l'étude d'une cause n'est pas terminée le mardi, on continuera à l'étudier les autres jours. On voit donc que le comité aura beaucoup de besogne à accomplir. C'est pourquoi je me joins au parain de cette motion pour demander qu'elle soit adoptée ce soir.

Les sénateurs qui ont été nommés sont sans exception ceux qui ont fait partie du comité au cours de la dernière session. Personne ne manque sauf notre cher ami le D<sup>r</sup> Howden qui n'est plus parmi nous. Il n'y a pas de nouveau membre nommé. Je souhaite, cependant, que l'effectif du comité soit quelque peu accru. Je crois qu'une autre motion à ce sujet sera présentée ce soir; d'autres suivront et j'ai confiance qu'on ajoutera au comité d'autres effectifs de travail, si je puis m'exprimer ainsi, car il est parfois arrivé que nous manquions de membres. Cependant, nous n'avons jamais refusé d'entendre une cause parce qu'il n'y avait pas assez de membres du comité présents, et je ne crois pas que nous ayons à le faire au cours de la présente session.

Je demande aux honorables sénateurs d'adopter ce soir la motion à l'étude afin que nous puissions reconstituer le comité dès demain et être prêts à entendre les causes lundi.